

.....

# EXPLORATION SUR «LES HAUTEURS» À L'ARRIÈRE DE LA SEIGNEURIE LEPAGE-THIBIERGE

PAR MARCEL LEBLANC  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE  
883, RUE ROLAND ROBERVAL, G8H 1W1

## LES SEIGNEURIES:

**D**e 1680 à 1829, année de la fondation des paroisses de Bic, de Rimouski, Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, le fief des Lepage ou des Drapeau s'étend de la rivière Hâtée à la rivière Métis. Les Hauteurs, à l'arrière du mont Camille, point de repère séculaire des voyageurs sur le fleuve, bornent aux seigneuries, mais les colons n'ont guère l'opportunité de les explorer. Ces territoires font partie des derniers retranchements où doivent se réfugier les Amérindiens.

En 1718, il n'y avait que trois familles à Rimouski. En 1758, on y retrouve soixante-douze personnes dont les noms sont Lepage, Saint-Laurent, Pineau, Bouillon, Canuel, Ruest, Réhel, Desrosiers<sup>1</sup>, Gase, Côté, Gagné, Levêque, Proulx, Banville et Brisson. En 1790, la population est évaluée à 333 individus dont quatre à Pointe-au-Père et quatre également à Sainte-Luce. Durant la dernière décennie du dix-huitième siècle, les nouveaux arrivants se font nombreux et l'augmentation annuelle de la population devient alors supérieure à l'accroissement naturel. En 1793, on évalue à 500 la population de Rimouski et, par la suite, elle augmente de la façon suivante: 631 en l'année 1798, 1778 en l'année 1823 et 1962 en l'année 1825<sup>2</sup>. En l'année 1803, on construit le premier moulin banal à Sainte-Luce<sup>3</sup>. D'après le recensement de l'année 1831, il y aurait 1914 personnes à Rimouski, 529 à Sainte-Luce, 204 à Sainte-Flavie et 137 à Métis. À Sainte-Luce, il y a des Desrosiers, des Langlais, des Ross, des Volant dit Dechamplain et autres.<sup>4</sup>

La traite des fourrures étant la principale ressource économique du Ca-

nada depuis sa fondation, voici qu'en 1820, cette industrie ancestrale est en voie de se faire remplacer par l'industrie forestière, c'est-à-dire par la coupe des billots. On ouvre alors des chantiers dans le bassin des rivières Rimouski et Métis et on érige un moulin à scie près de l'embouchure de chacune d'elles<sup>5</sup>. À partir de ce moment-là, la population augmente à un rythme accéléré; le trop-plein des comtés de l'Îlet, Kamouraska et Témiscouata descend vers Rimouski.

Vers 1820, le tracé du chemin royal, qui date de 25 ou 30 ans, est désormais complété jusqu'à Rimouski ou Sainte-Luce; mais il demeure quand même un sentier plus ou moins entretenu<sup>6</sup>. De 1830 à 1832, on travaille à la construction du chemin Kempt qui reliera Métis à Restigouche par la vallée de la Matapédia<sup>7</sup>.

En 1829, les paroisses de Rimouski, Bic, Sainte-Luce et Sainte-Flavie sont érigées canoniquement et l'érection civile vient peu après, mais il faudra attendre l'année 1855 avant que chacune de ces municipalités ait un conseil avec échevins et maire. La loi pour l'établissement des municipalités date du 29 mars 1845.

## LES HAUTEURS:

En 1840, les habitants de Sainte-Luce terminent la construction de leur église et durant la même année ils ouvrent une route pour atteindre l'intérieur des terres à partir de l'Anse-aux-Coques<sup>8</sup>.

Aux environs de la même époque, ils commencent à exploiter les érablières du mont Camille. Piton Lavoie de Rimouski en fait son territoire de chasse. Non seulement ses pièges sont tendus un

peu partout dans la montagne, mais il occupe même le territoire des «hauteurs» situé à l'arrière. C'est également vers cette époque que des baleines vinrent s'échouer nombreuses sur les rivages du fleuve<sup>9</sup>. L'astucieux Piton aurait profité de cette opportunité pour transporter des quartiers de cette viande dans les pendants du mont Camille et même sur le sommet. Voilà la nourriture qu'il offrira à ses chiens et les appâts dont il se servira pour attirer les bêtes qu'il désire piéger.

Toujours à la même époque, il y a aussi la compagnie Price qui fait de l'exploitation sur le mont Camille et sur les hauteurs. Puisqu'on ne recherche généralement que le pin blanc ou les grands arbres à gros diamètre, il est entendu que les exploitations se font chaque année sur de grandes superficies.

Le trafic dans les pendants du mont Camille amène bien vite des discussions à savoir si cette montagne se trouve à l'intérieur des limites de la seigneurie ou sur les terres de la Couronne concédées à William Price. À l'automne 1838, les héritières du seigneur Joseph Drapeau ou de son épouse, Marie-Geneviève Noël, soit leurs six filles Luce, Marguerite, Josephite, Marie, Angèle et Flavie donnent le mandat à l'arpenteur-provincial Duncan Stéphen Ballantyne, de l'Îlet, d'établir la ligne arrière de la seigneurie. Après avoir mesuré 252 arpents (14,73 kilomètres) de profondeur dans chacune des lignes latérales, il établit la susdite ligne arrière dans une direction parallèle à la rive du fleuve. À la satisfaction des «colons», cette ligne traverse le lac des Sept Lacs et passe ainsi dans le pendant sud du mont Camille à 462 mètres du plus haut sommet. Localisée de cette manière, la majeure

partie de la montagne se situe dans la seigneurie<sup>10</sup>.

Les missionnaires ont commencé à visiter Rimouski en 1701 et le premier curé résident, l'abbé Pierre Robitaille, y arriva le premier décembre 1793; il était responsable des fidèles jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, incluant également les Montagnais de la Côte-Nord qui arboraient régulièrement sur nos rives<sup>11</sup>.

Le 30 septembre 1842, l'abbé Gabriel Nadeau est nommé curé de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie; il est chargé en même temps des dessertes de Matane, Sainte-Anne-des-Monts et Mont-Louis<sup>12</sup>. Évidemment, les hauteurs à l'arrière du mont Camille font partie du territoire, équivalent d'un diocèse, dont il a la charge. «Les Hauteurs», ce sont les terres immédiatement à l'arrière des seigneuries, mais elles incluent également toutes les forêts qui vont jusqu'à l'Acadie et même au-delà du fleuve Saint-Jean; c'est la partie incommensurable dont on n'a jamais fini de percer les mystères.

Depuis que «les colons» se sont emparés de toutes les terres en bordure du fleuve, il ne reste plus aux Amérindiens que ces hauteurs à l'arrière des montagnes. Au nombre d'environ mille entre Rivière-du-Loup et Matane, les Montagnais, qui occupaient les deux rives du fleuve au moment de l'arrivée des Blancs, virent aussitôt leurs populations décimées par les épidémies. Durant le dix-neuvième siècle, ils n'étaient plus qu'un groupuscule<sup>13</sup>. Ces autochtones qui passaient l'été sur les bords du fleuve se réunissaient l'automne à l'embouchure de la rivière Métis, près de la Pointe-aux-Senelles, avant de commencer leur voyage d'hiver à l'intérieur des terres<sup>14</sup>. Ils se divisaient le territoire entre diverses familles. Quelques-uns montaient au lac Métis, d'autres bifurquaient à la rivière Mistigouguèche pour se rendre aux Eaux-Mortes et au Grand-Lac. Quelques familles également prenaient le parcours de la rivière Neigette et remontaient jusqu'aux lacs du même nom, le petit et le grand Neigette.

La tête des eaux de Neigette étant située tout près du lac des Eaux-Mortes de la Mistigouguèche, les rivières Métis, Mistigouguèche et Neigette forment pratiquement un polygone fermé. Or, pour pénétrer à l'intérieur de ce polygone, territoire facilement comparable à une île, on ne connaissait que deux minces cours d'eau pratiquement impossibles à naviguer. Ainsi, si on considère la demie ouest du canton de Fleuriault, majeure partie du territoire actuel de la paroisse de Saint-Gabriel, on peut dire qu'avant l'arpentage officiel des lieux et la confection de routes, le sol de cet endroit n'a pas été souvent foulé par des êtres humains.

Pour atteindre ces lieux, il fallait, à partir de la rivière Neigette, remonter soit la petite rivière Rouge non navigable, soit la petite rivière Paquet, non moins navigable et dont la tête ou la source se trouvait en arrière du Pain de Sucre et qui se jetait dans la Neigette deux kilomètres en amont de la chute, communément appelé «le saut». On pouvait également atteindre ce secteur en empruntant le ruisseau des Sept Lacs, mais c'est encore un cours d'eau au faible début et non navigable, sinon à la fonte des neiges. Les rivières Rouge et Paquet étaient désignées comme telles dès 1839<sup>15</sup>.

En 1850, la population de la paroisse de Rimouski atteint déjà 4000 âmes et on en compte 1895 à Sainte-Luce où on est à construire une première tannerie et un moulin banal en pierre<sup>16</sup>. C'est durant la même année que se termine la construction de l'église de Sainte-Flavie et qu'y arrive le premier curé résident, l'abbé Moïse Duguay. C'est aussi à ce moment que l'arpenteur-provincial Luc-Horace Lebel y devient maître-chantre<sup>17</sup>.

#### **ARPENTAGE DU CANTON DE NEIGETTE:**

En 1850, l'explosion démographique est tellement intense que toutes les terres des paroisses existantes sont occupées et que les jeunes cherchent désespérément des endroits pour s'établir. Les Canadiens français, qui sont maintenant au pouvoir dans la gouverne du pays,

font beaucoup de pression pour obtenir l'arpentage de nouvelles terres et la construction de voies de communication. On croyait à cette époque que l'arrière-pays entre la Beauce et la Gaspésie pouvait être aussi fertile que celui en bordure du fleuve. Aussi, les politiciens parlaient souvent de construire une «route nationale» à l'arrière des seigneuries, laquelle route relierait la route Kénébec dans le canton de Buckland au chemin Kempt, près de la vallée de la Matapédia. Ce chemin, comme celui entre Métis et Restigouche ou le portage du Témiscouata, serait également un chemin militaire. Mais le principal but de ce nouveau chemin serait de promouvoir la colonisation ou le défrichement des terres. Pendant que le Grand-Tronc du chemin de fer favoriserait la circulation près du littoral, le Grand-Tronc de la colonisation desservirait l'arrière-pays. Mais pour que cette voie de communication projetée ne devienne pas un chemin isolé, il fallait ouvrir de nouvelles terres et construire des routes à partir du fleuve.

Enfin, en 1852, sous le ministère Hincks-Morin, dû aux pressions du jeune député de Rimouski, le Dr Joseph-Charles Taché appuyé par son oncle, le puissant Pascal-Etienne Taché, premier ministre, on débloque des crédits pour l'arpentage des cantons de Neigette et de Cabot.

Le lundi 8 mars 1852, l'arpenteur-provincial Duncan Stephen Ballantaye, de l'Islet, celui-là même qui a fait l'arpentage de la seigneurie Lepage-Thibierge en 1839, reçoit des instructions datées du 28 février 1852. Ces instructions et ce mandat l'autorisent à faire l'arpentage des rangs un, deux et trois du canton de Neigette.

Durant son travail, qui a duré en tout quatre mois, il a établi 49,89 kilomètres de lignes; si on enlève les jours de voyage et de changement de campement, les dimanches et fêtes chômées de même que les journées perdues à cause de la mauvaise température ou autre et les six jours pour l'arpentage de la rivière Neigette, il a pris 54 jours pour compléter ses lignes, ce qui fait une moyenne d'un

kilomètre par jour. Il faut dire également qu'ayant établi ses lignes avant la fonte des neiges, il a dû y revenir pour le lotissement.

Durant les cinq jours où il a fait le levé du plan de la rivière Neigette, il mentionne qu'«elle est remplie d'aulnes et de broussailles». Je présume qu'il fait allusion ici aux berges, sinon ce cours d'eau n'aurait pas été navigable.

En effectuant son travail durant «la morte saison», Ballantaye a perdu plusieurs journées à cause de la mauvaise température. Il y a eu des tempêtes de neige jusqu'au 20 avril et ensuite des tempêtes de neige et pluie. Le 4 juin, il peut enfin commencer son lotissement, car la neige est maintenant disparue et il peut faire l'implantation de ses poteaux. Du 5 au 12 juin, les travaux sont à nouveau arrêtés, car il s'est «foulé» un pied.

Il semble que les arpenteurs de l'époque préféraient la saison du printemps pour établir leurs lignes, car ils désiraient profiter des avantages de la «croûte» (neige durcie) et du moment où les arbres n'ont pas encore de feuilles. Il semble également qu'on travaillait souvent à la boussole à main ou simplement «à la baguette», n'utilisant l'instrument qu'au départ ou au moment de vérifier la direction au moyen d'une observation astronomique. Les lignes étaient ainsi débarrassées grossièrement et on se fiait plutôt aux marques faites à la hache («plaques») sur les arbres en bordure.

Je me souviens que durant les années 1950, certains cultivateurs désiraient faire établir leurs lignes durant le mois d'avril, croyant que le travail serait plus facile. Ils conservaient encore les traditions du dix-neuvième ou des siècles passés. Pour établir une ligne, il faut pouvoir viser d'une baguette ou d'une station à l'autre avec l'instrument et, l'été comme l'hiver, toutes les branches qui obstruent doivent être enlevées. Il n'y a pas de largeur minimum pour une ligne, mais en pratique elle varie d'un mètre à un mètre et demi.

Dans le rang un de Neigette, dont les dix premiers lots appartiennent actuellement à la municipalité de Saint-Donat et les autres à celle de Saint-Anaclet, il y avait des squatters sur les cinquante-quatre premiers lots<sup>18</sup>.

Mis à part les quelques acres défrichés par les squatters et quelques superficies en bordure de la rivière Neigette, tous les terrains mesurés par Ballantyne sont en montagne et ils sont inaptes à la culture sauf celle de la forêt. En conflit d'intérêts, l'arpenteur serait mal venu de traiter ce sujet dans son rapport, mais il a au moins l'honnêteté de ne rien écrire. Aussi, demeure-t-il discret au sujet de la qualité des sols et du climat, qui l'a obligé à attendre au début de juin avant de pouvoir planter des poteaux<sup>19</sup>.

L'enthousiasme des colonisateurs demeure quand même, mais il faudra attendre l'année 1865 avant que l'arpenteur-provincial, Louis-Stanislas Étienne Grondin, de Rimouski, vienne terminer l'arpentage de ce canton qui contiendra finalement neuf rangs<sup>20</sup>. Très peu de ces terres seront cultivables pour l'agriculture et, au lieu d'admettre cette réalité, on profitera de la situation pour faire une mauvaise renommée aux malheureux colons de Saint-Marcellin, mais cela, c'est une autre histoire.

#### **ARPENTAGE DU CANTON DE FLEURIAUT:**

En 1854, on vote à nouveau des crédits pour développer la région de Rimouski et, cette fois, on mesurera des terres sur «les hauteurs» à l'arrière du mont Camille et on y construira même une route. Piton Lavoie et les rares Amérindiens qui réussissent encore à s'y cacher n'ont qu'à bien se tenir: on s'apprête à dévoiler tous les secrets de la rivière Rouge et de la Paquet. En même temps, on autorise l'arpentage du canton de Macpès à l'arrière de la seigneurie de Rimouski.

Sous le ministère libéral Kincks-Morin, l'honorable Auguste-Norbert Morin adresse, en date du 31 mars 1854,

des instructions aux arpenteurs-provinciaux Augustus-Télesphore Bradley de Rimouski et Luc-Horace Lebel de Sainte-Flavie pour l'arpentage du canton de Fleuriault<sup>21</sup>. Ce canton, qui sera «érigé» en 1865, est ainsi nommé en mémoire de Charles Fleuriault, garde des sceaux sous Louis XV et l'un des Cent Associés<sup>22</sup>.

Le 23 avril 1854, l'arpenteur Bradley quitte Rimouski avec deux chaîneurs pour se rendre sur les lieux de son arpentage. Plutôt que de monter à la rivière Neigette par la route de l'Anse-aux-Coques, il se rend à la Pointe-aux-Senelles et à la baie de Métis, 3,2 kilomètres en aval de l'église de Sainte-Flavie. Pourquoi un tel détour avant de monter au mont Camille? Soit que la route n'est pas entretenue, soit que l'arpenteur désire engager des hommes à Sainte-Flavie, les mêmes que son confrère et ami, Luc-Horace Lebel. À cause du dégel et de la pluie, il doit perdre la journée du 24 avril. Dans la nuit du 25, profitant de «la gelée», il remonte la rivière Métis jusqu'au village malécite<sup>23</sup> du Grand Remous, ce qui lui fait un trajet de 15,25 kilomètres. Le 26 avril, l'équipe remonte la rivière Neigette pour aller camper à la ligne séparant la seigneurie et le canton de Neigette, ce qui fait une randonnée de 25,3 kilomètres. Le 27 avril, il pleut à torrents et l'équipe ne peut pas travailler. Le 28 avril, alors qu'il tombe de la neige, Bradley et ses hommes réussissent à parcourir trois kilomètres dans la susdite ligne. Ils campent au point de départ de l'arpentage à effectuer, soit au poteau planté au sommet sud (angle sud-ouest) de la seigneurie par l'arpenteur Ballantyne en 1839. Pour y accéder, l'équipe doit gravir la chaîne de montagnes à l'ouest du mont Camille et passer de l'élévation 80 mètres à la rivière jusqu'à 320 mètres, ce qui fait une ascension de 240 mètres. De ce point de départ, Bradley entreprend d'établir ou de renouveler le périmètre du canton en allant vers le sud-ouest.

Voici à nouveau un arpenteur qui a choisi «la saison morte» pour exécuter ses travaux et il rencontre d'énormes difficultés. Le 3 mai, il y a encore 1,22 mètre de neige en forêt. Le 6, il en tombe 30 cm et presque autant le 7, de sorte qu'il

.....

y a maintenant (1,7 mètre) d'épaisseur de neige. Le 9, cette neige se met à fondre rapidement et les ruisseaux sont inondés. Le 11 mai, Bradley abandonne son travail pour revenir à Rimouski, mais il a quand même réussi à établir ou renouveler la ligne sud-ouest du canton dont la longueur totale est 9,96 kilomètres.

Le 20 juin, il entreprend un nouveau voyage pour revenir dans Fleuriault et, trois jours plus tard, il est rendu sur les lieux des opérations. Le 28 juin, il trouve de la glace au pied d'un cap. À la petite rivière sur le lot 46, rang IV, il note que «les bords ont été antérieurement débarrassés pour la descente des billots». Après avoir établi 13,24 kilomètres dans la ligne arrière du canton, soit la ligne séparant Fleuriault/Massé, il discontinue ses travaux pour «cause de maladie». Il descend à Sainte-Flavie par la rivière Métis et, de là, remonte à Rimouski où il arrive le 5 juillet.

#### ROUTE DE FLEURIAULT:

Pendant que l'arpenteur Bradley refait sa santé, prend des vacances ou s'active à d'autres travaux, une équipe d'ouvriers entreprend de continuer la route de l'église Sainte-Luce (ou de l'Anse-aux-Coques) jusqu'à l'arrière du mont Camille. Ils devront la prolonger de la rivière Neigette (Saint-Donat) jusqu'à la rivière Rouge (ligne séparant les rangs IV et V). Mais il ne faut pas se faire d'illusions au sujet de cette route construite en l'espace de deux ou trois mois, elle n'est qu'un vilain «portage» et il n'y a pas de pont pour traverser la Neigette. C'est Jean-Baptiste Lepage, de Rimouski, l'homme de confiance du député Dr Joseph-Charles Taché, qui surveille les travaux; les ouvriers affectés au tracé de la route ne sont pas familiers des lieux et ils négligent de consulter ceux qui exploitent les érablières et qui connaissent les vieux sentiers du secteur. Aussi, au lieu de suivre le front du septième rang de la seigneurie et d'emprunter «la côte à Pierre Charette» et «les montées d'Anestase Gagnon», comme actuellement, ils établissent la route à environ 0,42 kilomètre plus à l'ouest dans le but

d'arriver vis-à-vis des actuelles «montées des Sept Lacs», dans le canton de Fleuriault. D'après ce qu'on lira plus tard dans le rapport Bradley, *«une bête de somme ne peut monter ces côtes qu'avec le quart de sa charge habituelle»*. Et l'arpenteur ajoute que *«la route serait plus facile en la détournant vers le nord-est»* avant d'arriver aux limites de la seigneurie. Il déclare également que l'abbé Moïse Duguay, curé de Sainte-Flavie, vient de choisir un autre trajet, présumément à partir de la rivière Métis. Ce prêtre, missionnaire pour la seigneurie de Métis et responsable des Amérindiens du Grand Remous, voyage parfois sur les rivières Métis et Neigette et, de ce fait, devient le porte-parole de ceux qui fréquentent régulièrement les lieux. Son projet semble bien être celui qu'empruntera plus tard le chemin Taché, mais on ne peut pas dire que les côtes y sont plus faciles. De toute façon, ce curé qui «se propose de fonder une société de colonisation dans le comté «recevra les éloges officiels de Bradley:» C'est un homme de progrès qui contribue au bien-être de ses semblables par toutes espèces de sacrifices et il mérite assurément qu'on acquiesce à ses justes demandes.

#### CONTINUATION DE L'ARPENTAGE DU CANTON DE FLEURIAULT:

Le 2 septembre 1854, la santé de l'arpenteur Bradley étant rétablie et ses vacances terminées, il revient camper dans la ligne arrière du canton à la rivière Métis. Le 12 septembre, alors qu'il se trouve dans la ligne Fleuriault/Cabot, une forte gelée vient détruire le grain des colons du secteur, ce qui semble fréquent à cette époque. Le 14 septembre, on doit aller s'approvisionner à «Neigette» (Grand Remous?) et du 15 au 22 septembre l'arpenteur poursuit le renouvellement de la ligne arrière de la seigneurie Lepage-Thibierge, ce qui lui permet de compléter le périmètre du canton de Fleuriault. C'est durant les derniers jours de ce travail que Bradley découvre des «coquillages» et même des ossements de baleine sur le sommet du mont Câmi. Du 19 septembre 1854 au 5 janvier 1855, l'arpenteur-provincial Luc-Horace Lebel, de Sainte-Flavie,

effectue le lotissement dans chacun des six rangs.

Les secrets de Piton Lavoie étant désormais découverts et les mystères du Fleuriault éclaircis, l'arpenteur Bradley se met à sa table de travail pour préparer son plan, dessiner ses notes et rédiger ses rapports. En plus de ses commentaires sur la route du Gouvernement, son éloge du curé Duguay et sa découverte «des vestiges du déluge» sur la mont Camille, il donne des moyens pour promouvoir la colonisation. La première construction à faire serait celle d'un pont de 75 à 90 mètres de longueur sur la rivière Neigette. Actuellement, écrit-il *«on ne peut la traverser qu'avec des radeaux ou sur des arbres renversés. Ces difficultés causent beaucoup d'inconvénients aux colons»*.

Même si une bonne partie des travaux de Bradley et la majeure partie de ceux de Lebel ont été faits durant la saison d'hiver, le rapport loue la qualité des sols: *«les terres argileuses, noires, sablonneuses et bonnes se rencontrent très fréquemment»*. Dans une étude publiée en août 1989 par le ministère de l'Agriculture du Canada, **Étude des sols défrichés dans le comté de Rimouski**, il n'y a guère plus du tiers des terres en culture dans le canton et la qualité de ces sols, très minces au-dessus de la roche mère, ne correspond pas à ce qu'écrivait Bradley durant l'hiver 1855. En général, les sols de la paroisse de Saint-Gabriel sont des terres grasses limoneuses et très graveleuses. Le climat est encore plus difficile qu'en bordure du fleuve, mais l'arpenteur se garde bien de le souligner dans ses rapports.

Pour ce qui est de la forêt, on y trouve du pin et de l'épinette. En bordure de la rivière Métis, la hache du bûcheron a fait des ravages, mais il y a *«des troncs qui rappellent aux colons la richesse passée de leurs terres en bois de construction de toutes espèces»*. Lorsque l'arpenteur Bradley écrit que «le mont Commis» est situé dans le canton, il fait sûrement allusion à la chaîne de montagnes:

*cette montagne, vue de loin par les*

marins, est entièrement couverte d'érables comme le sont toutes les autres parties montagneuses du township; elles forment des sucreries immenses qu'exploitent à chaque année un grand nombre des habi-

tants de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie et suffisent à la consommation de sucre dans la partie supérieure du comté<sup>24</sup>.

Maintenant que les terres sont me-

surées, les cultivateurs de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, qui viennent faire du sucre chaque année dans les pendants arrière du mont Câmi, décident de venir s'y établir définitivement.

## NOTES

1. À Rimouski, le 28 mai 1716, mon ancêtre Michel Desrosiers épouse Anne Moreau (Mgr. C.A. Carbonneau, **Tableau généalogique des mariages célébrés dans le diocèse de Rimouski**, Rimouski, 1936, 5 volumes)
2. Anonyme, **Centenaire de Rimouski, album souvenir, 1829-1929**, Rimouski, 1929, Séraphin Vachon, éditeur, 84 p.
3. En collaboration, **Sainte-Luce au tournant... 1829-1979**, 23 juin 1979, 234 p.
4. **Centenaire de Rimouski, op. cit.**
5. **Ibid**, page 48.  
En collaboration, **Un siècle de labeur, de foi et d'honneur, Saint-Octave-de-Métis, 1855-1955**, Comité de publication de Saint-Octave-de-Métis, 20 juillet 1955, 518 p.
6. **Sainte-Luce au tournant, op. cit.**
7. Jos.-D. Michaud, **Notes historiques sur la vallée de Matapédia, Val-Brillant**, «*La voix du Lac*», 1922, 241 p.
8. **Sainte-Luce au Tournant, op. cit.**
9. Dr Joseph-Charles Taché, **Forestiers et voyageurs**, Fides 1946, 190 p.
10. Duncan Stephen Ballantyne, arpenteur-provincial, **Plan des seigneuries Lepage et Pachot en 1839**, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
11. **Centenaire de Rimouski, op. cit.**
12. **Sainte-Luce au tournant, op. cit.**
13. En collaboration, **Histoire de la Gaspésie**, Boréal Express 1981, 797 p.
14. A. Bernard, **La Gaspésie au soleil**, Montréal 1925, 332 p.
15. Le premier Paquet dont font mention les archives, c'est Charles Paquet fils, originaire de Charlevoix, et qui épouse Marguerite Labrie à Rimouski le 12 avril 1796. Deux de ses frères choisirent leur épouse à Rimouski en 1801 et 1804. Peut-être même que Charles Paquet père vivait lui aussi à Rimouski.
16. **Sainte-Luce au Tournant, op. cit.**

## 17. Album-souvenir de la paroisse de Sainte-Flavie. Un siècle de vie paroissiale, 1850-1950. 120 p.

18.

|       |                       |        |                        |        |                  |
|-------|-----------------------|--------|------------------------|--------|------------------|
| Lot 1 | Julien Dubé           | Lot 19 | Dominique Tremblay     | Lot 37 | Pierre Caron     |
| Lot 2 | François Simon Plante | Lot 20 | Ulfranc Pineault       | 38     | François Dubé    |
| 3     | René Caron            | 21     | Georges Saint-Clair    | 39     | Régis Bélanger   |
| 4     | Azime Dubé            | 22     | Joseph Saint-Laurent   | 40     | Jean Lavoie      |
| 5     | Joseph Caron          | 23     | Frédéric Blanchet      | 41     | Hubert Ouellet   |
| 6     | Hippolite Larrivée    | 24     | Walsh                  | 42     | Jacques Banville |
| 7     | Thomas Simard         | 25     | Léon Paquet            | 43     | Daniel Banville  |
| 8     | Alexandre Gendron     | 26     | Charles Paquet         | 44     | Louis Dassylva   |
| 9     | Abraham Pelletier (A) | 27     | Charles Moreault       | 45     | Gilbert Ruest    |
| 10    | John Perreault        | 28     | Alexandre Brisson      | 46     | Augustin Fiola   |
| 11    | Thomas Simard         | 29     | Melchior Saint-Laurent | 47     | Hubert Levêque   |
| 12    | Bernard Pelletier     | 30     | Ulfranc Gendron        | 48     | François Ruest   |
| 13    | Jean Dechamplain      | 31     | Octave Ruest           | 49     | Jean Ouellet     |
| 14    | Charles Pelletier     | 32     | Germain Lepage         | 50     | Lucien Bouillon  |
| 15    | William Hamilton      | 33     | Eugène Lavoie          | 51     | Noël Brisson     |
| 16    | Julien Dubé           | 34     | Laurent Lavoie         | 52     | Barnabé Fiola    |
| 17    | Pierre Lévêque        | 35     | John Marmet            | 53     | Alexis Beaulieu  |
| 18    | Athanase Langevin     | 36     | Michel Canuel          | 54     | Fabien Beaudry   |

(A) Abraham Pelletier, de Sainte-Luce, est le père de Elzéar Pelletier qui deviendra colon sur le lot 18, rang IV, Fleuriault en 1868.

19. Duncan Stephen Ballantyne, arpenteur-provincial, **Rapport et journal des opérations dans le canton de Neigette en 1852**, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

20. L.-S. E., Grondin arpenteur-provincial. **Plan, notes, journal et rapport, canton de Neigette en 1865**, Service des arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

21. Augustus-Télesphore, Bradley arpenteur-provincial et Luc-Horace, Lebel arpenteur-provincial. **Notes, journaux quotidiens des opérations, rapports dont un «rapport supplémentaire» et plans à la suite de l'arpentage du canton de Fleuriault en 1854**, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Québec 1855, F.13.

22. Anonyme, **Nomenclature des cantons de la Province de Québec**, compilation du Service des arpentages du département des Terres & Forêts, août 1960.

Commission de géographie du Québec, **Noms géographiques de la Province de Québec, (troisième édition)**, département des Terres & Forêts, Québec, 1926.

23. Dans le chapitre «Histoire civile» de **Souvenir Sainte-Angèle** publié en juin 1968 par le comité du Centenaire, on écrit qu'il y avait 200 «sauvages malécites au Grand Remous en 1840 mais qu'il n'y en avait plus que cent en 1855». Le Grand Remous, c'est aux environs de l'endroit où la Neigette se déverse dans la rivière Métis.

24. Augustus-Télesphore, Bradley, **op. cit.**